

PRIMAIRE

VERNIS NOIR ISOLANT POUR IMPREGNATION A FROID

AVANTAGES

PRIMAIRE est un vernis d'imprégnation à froid qui assure la protection des ouvrages enterrés et contribue à l'adhérence des revêtements d'étanchéité. **Prêt à l'emploi.** Excellente adhérence sur béton, bois, métal, ciment, bitume, ...

UTILISATIONS

Protection et imperméabilisation d'ouvrages en béton.

Primaire d'adhérence pour revêtement d'étanchéité bitumeux.

Protection d'éléments enterrés : fondations, citernes, canalisations, fosses, pieux, ...

Protection anticorrosion des aciers et métaux.

MODE D'EMPLOI

Bien remuer le produit avant emploi. Support : béton, bois, métal, ciment, bitume, ...

PRIMAIRE s'applique sur support sec, propre et débarrassé de toute matière non adhérente, graisse ou corrosion.

Si nécessaire, dégraisser les supports avec **SOLVE 60** et les protéger les métaux avec **DR 98**.

PRIMAIRE s'applique à la **brosse**, au **pinceau** ou au **pistolet**. **2 couches minimum**, en laissant sécher entre chaque couche.

Consommation : de **150 à 300 g/m² par couche**.

Le nettoyage du matériel d'application peut s'effectuer avec **SOLVE 60**.

CARACTERISTIQUES

Préparation :	Vernis à base de bitume et solvant aliphatique		
Aspect :	liquide visqueux	Couleur :	Noire
Densité :	0,91 ± 0,03	Pouvoir couvrant :	5 à 6 m ² / litre / couche
Extrait sec :	55% ± 3%	Point éclair :	36°C
Viscosité à 23°C Iso 6 :	38s	Temps de séchage :	2 à 5 heures
COV :	410g/l	Hydrosolubilité :	Insoluble
Hygrométrie maxi :	80%	Température d'application :	> 5°C
Mention d'avertissement :	ATTENTION		
Classements CLP :	SGH02		SGH07 

PRIMAIRE résiste à l'eau, à l'alcool, à la plupart des acides et bases dilués. Ne résiste pas aux hydrocarbures, huiles et solvants.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

Utiliser **PRIMAIRE** à l'air libre ou dans un local bien ventilé.

Stockage dans un endroit sec, ventilé, à l'abri du gel, du soleil et de toute source de chaleur ou étincelle.

Conservation : 12 mois à compter de la date de fabrication, dans l'emballage d'origine non ouvert.

Les emballages souillés, les produits de nettoyage et rinçage sont des déchets à traiter selon la réglementation en vigueur.

NOTA : Ces indications chiffrées ne constituent pas les spécifications du produit, elles correspondent à des valeurs moyennes.

NOTA : Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

Quelques références complémentaires :

SOLVE 60 ♦ DR 98